Communiqué de presse 10 août 2015

« Il y avait plus de monde samedi 8 août au Val-André pour écouter l'association Gardez les Caps, qu'en juillet dernier à Erquy pour écouter le porteur de projet Ailes Marines »

300 personnes, 10 associations bretonnes et 4 associations nationales sont venues samedi au Guémadeuc, pour assister à la conférence donnée par l'Association Gardez les Caps, sur invitation de l'A3PVA (Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Pléneuf-Le Val André).

L'association a introduit le débat en rappelant que la France n'a pas besoin de sources d'énergie supplémentaires, puisqu'elle est exportatrice nette d'électricité. De surcroît, EDF est engagée actuellement dans un programme lourd de maintenance et d'amélioration des centrales nucléaires visant à garantir leur fonctionnement pour les 20 prochaines années (50 milliards d'euros, 50 000 emplois créés en 5 ans).

Il convient néanmoins de rechercher des sources d'énergie alternatives dans la perspective d'une diminution de la part du nucléaire en France, selon la loi de transition énergétique. Mais, terrestre ou marin, l'éolien est par nature une source d'énergie intermittente, comme le solaire, et qui plus est imprévisible donc ingérable. C'est ce qu'a démontré André Lenski, rappelant par ailleurs que la France est le meilleur élève de l'Europe, puisque plus de 80% de sa production d'électricité, nucléaire et hydraulique, ne produit pas de CO_2 et ne participe donc pas à l'effet de serre.

Jean-claude Moreau a ensuite démontré en utilisant les lois incontournables et irréfutables de la physique et de l'optique, que contrairement aux allégations et démonstrations du porteur de projet, les éoliennes de 216 mètres de haut seront visibles dans toute la baie de Saint-Brieuc, et au-delà, jusqu'à Saint-Malo et Jersey. Par exemple, vues de la plage de la Ville-Berneuf, les éoliennes apparaitront sur l'horizon à une hauteur égale ou supérieure à celle du cap d'Erquy ! Hors l'agression visuelle, c'est bien évidemment toute l'industrie touristique (2ème source d'activité des Côtes-d'Armor avec plus de 10 000 emplois) qui va pâtir de cette transformation d'un paysage naturel en paysage industriel, et en second lieu, l'artisanat, le foncier, etc.

Poursuivant sur les conséquences environnementales, André Lenski a rappelé les informations données par Ailes Marines : pour l'instant, il n'y a pas d'étude d'impact effectuée, et le « point zéro » aujourd'hui réalisé, concernant les poissons, les mammifères marins, les oiseaux,… n'est pas complet.
Le porteur de projet refuse de fournir les données brutes de comptage des populations animales aux associations ornithologiques.
Des études seraient menées sur l'impact des sons et infrasons sur ces populations, mais le porteur de projet a « oublié » de les diffuser.
Les particules de boue, sédiments, etc. créées par les forages des puits destinés à recevoir les fondations des éoliennes (4 puits par éolienne, 62 éoliennes, + la sous-station électrique + le mât de mesure) ne seront pas reprises pour être traitées comme des déchets, mais redescendront par diffusion et gravité jusqu'au fond de la baie, créant ainsi une épaisse couche sédimenteuse stérile : aucune vie (coquilles, palourdes, praires, algues, maërl, etc.) ne résistera à cet enveloppement.

Enfin rien n'est dit sur les 60 000 à 100 000 oiseaux migrateurs contraints de traverser cette zone : certaines statistiques en éolien terrestre font état d'un oiseau par jour et par éolienne, soit pour la baie de Saint-Brieuc 20 000 oiseaux par an …

Le Président Rémi Loyer a rappelé que Gardez les Caps a engagé plusieurs recours en justice contre le projet. Puis il a exhorté l'assistance à s'unir autour des nombreuses associations environnementales qui luttent contre les éoliennes. 10 associations bretonnes et 4 associations nationales étaient présentes à cette réunion, dont la représentante du collectif PULSE arrivant directement du Tréport, Catherine Boutin. Cette dernière a indiqué que tous les élus locaux, les associations, les offices du tourisme, les syndicats de pêcheurs du Tréport étaient regroupés dans une même lutte contre un projet identique au nôtre. Ce n'est pas le cas en baie de Saint-Brieuc, puisque un seul élu, l'adjoint au maire de Planguenoual, était présent à cette réunion, alors que tous avaient été conviés.

Jean de La Motte, s'exprimant au nom de la SPPEF, a dénoncé une Administration qui ne répond plus aux injonctions de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, qui refuse la transparence, sous prétexte du secret des affaires, qui porte un projet contrevenant à toutes les lois et conventions internationales que la France a signées : loi sur l'eau, la biodiversité, la protection des oiseaux et des mammifères marins. Des textes qui sont modifiés pour exonérer l'éolien de tout contrôle sur les infrasons et les ultrasons, pour permettre l'éolien terrestre à 1km du rivage et l'offshore à 11 km comme au Tréport, à Saint-Nazaire, ou à l'Ile d'Yeu.

Rappelant qu'en un mois, 10 projets éoliens ont été annulés en France, les associations ont conclu : « Rien n'est perdu, il n'est pas trop tard pour faire annuler un projet pharaonique inutile et désastreux ».

La conférence a été suivie d'un large débat, riche et constructif, entre l'assistance, les conférenciers, et les représentants des autres associations, débat qui a duré pratiquement une heure.

Le Cap d'Erquy depuis la plage de la Ville-Berneuf (Pléneuf-Val-André)
Crédit photo : JCMOREAU – Crédit infographie : Fred THAERON

Depuis le Cap Fréhel
Crédit photo : JCMOREAU – Crédit infographie : Fred THAERON

Depuis le Centre équestre de Planguenoual-Bellevue
Crédit photo : JCMOREAU – Crédit infographie : Fred THAERON

Communiqué de presse 10 août 2015

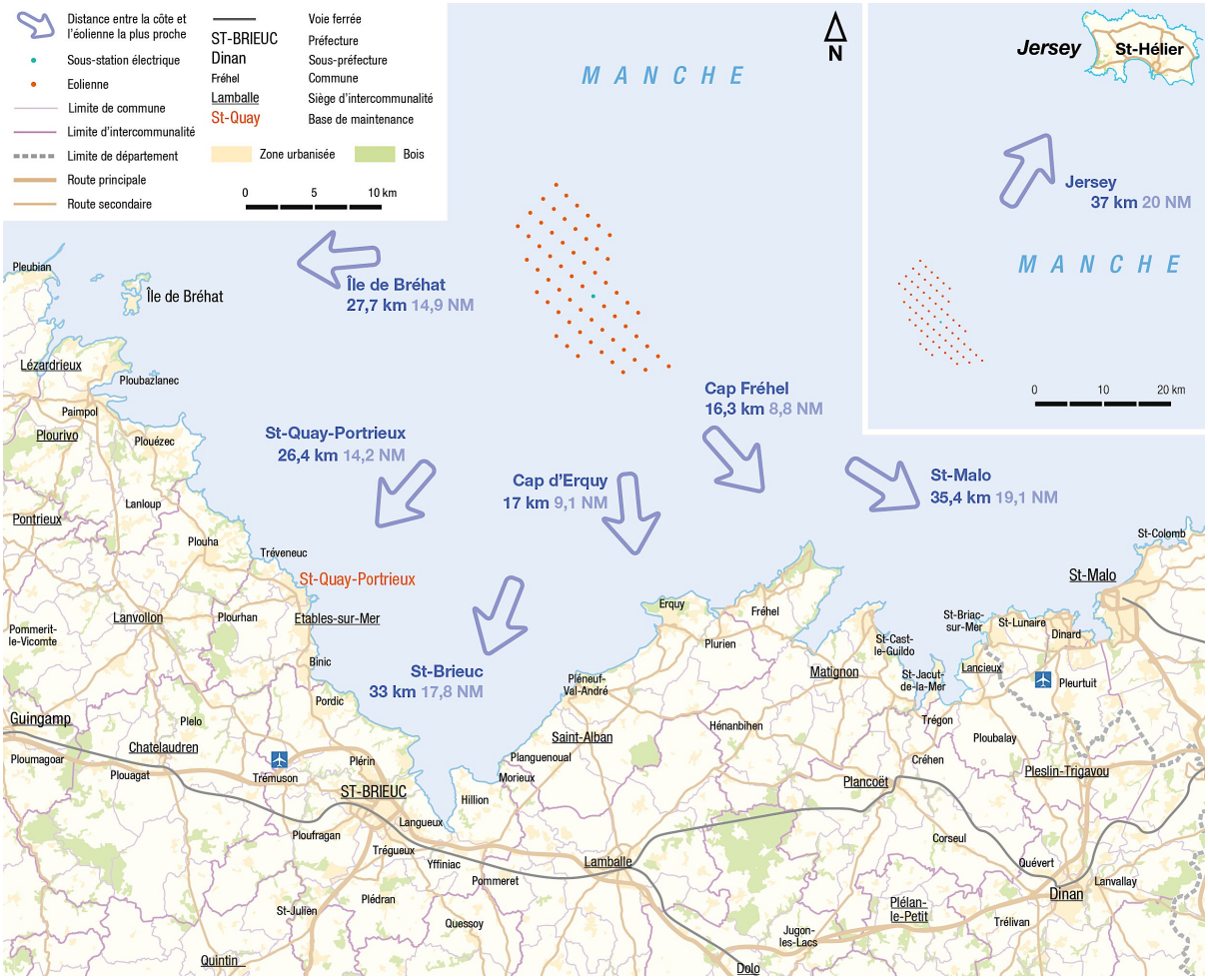

Zone d'implantation des éoliennes.
Crédit photo : Ailes Marines

www.gardezlescaps.org
https://www.facebook.com/gardezlescaps

6 rue de la Vieille Côte
Saint-Aide - 22 240 Fréhel
Contact presse 06 84 63 86 21

Crédit photo : Solange LEUX